

24 mai 1940, le quartier-maître opticien télémétriste François Le Bougeant disparaît en mer lors du bombardement du contre-torpilleur « *Chacal* », après avoir sauvé deux de ses camarades.

Né le 28 mai 1912 à Minihy-Tréguier (Côtes d'Armor) de Jean Louis Le Bougeant et Yvonne Ollivier, François était un jeune homme marié et père d'un fils né en décembre 1936.

Affecté sur le « *Chacal* » le 12 octobre 1939, son navire avait pour mission essentielle la protection des convois maritimes. Cependant, la tragédie survient lors d'une tentative désespérée de freiner l'avancée allemande vers Boulogne. Ce jour-là, à 8h30, le « *Chacal* », appartenant à la 2e flottille de torpilleurs et contre-torpilleurs, est violemment assailli par des avions de la *Luftwaffe* (Heinkel/Stukas) au Cap d'Alprecht, près de Boulogne. Doté de moyens antiaériens limités, le navire est touché par quatre bombes.

Gravement endommagé, le « *Chacal* » est immobilisé et dérive en flammes, subissant les tirs incessants des batteries côtières allemandes. Il s'échouera le lendemain, à environ 6 km plus au nord. Dans le chaos, le commandant Estienne, grièvement blessé à la jambe, ordonne l'évacuation du navire.

C'est dans ce contexte dramatique que la bravoure de François Le Bougeant s'illustre. Excellent nageur, il parvient à sauver deux de ses camarades de la noyade. Malheureusement, lors d'une tentative pour secourir une troisième personne, il est piégé par une nappe de mazout et succombe. Son corps, retrouvé ultérieurement, est immergé en mer par un bâtiment anglais.

De cette attaque dévastatrice, 170 hommes du « *Chacal* » sont secourus par le chalutier armé « *Messidor* » et l'avisos « *Arras* », mais un bilan tragique de 43 morts ou disparus est déploré. 22 rescapés du « *Chacal* » rejoindront le lieu-dit « *Le Moulin* » sur la route de Marquise le jour même, en plein cœur des combats.

Pour son sacrifice, François Le Bougeant fut décoré de la Médaille Militaire. Son décès, bien que survenu en mer, est officiellement inscrit à la commune de Minihy-Tréguier, avec la mention « *Mort pour la France* » confirmée par un jugement du tribunal civil de Brest du 29 janvier 1942. Son histoire demeure un témoignage poignant de courage et de dévouement face à l'adversité.

Source : Romain GRAND / LinkedIn